

BORDEREAU DE RESERVATION

Responsable : ARC Services, rue du Cayaux, 16, B-5620 Flavion - Tél : 00 32 (0)473/37.92.71 – info@auboutdemesreves.com

Gîte: Au Bout de mes Rêves (22 p) – Rue de la Salle, 10, 5650 Vogenée (Walcourt)

DATE DU SEJOUR : du au

Nom: Adresse :
Tél :
E-mail : TARIF €
Nb de personnes de: 0 et 16 ans Nb de personnes de +36 ans
Nb de personnes de: 17 et 35 ans Animal (max 1 animal) Oui / Non

ACOMPTE A LA RESERVATION :

Je paie un acompte de 50 % sur le compte suivant :

BE27 6451 0267 8373 (réf : Au Bout de mes Rêves + date de séjour) – au nom de ARC Services - BIC : JVBABE22XXX

Le solde du montant de la location sera payé au plus tard 30 jours avant le début du séjour par virement.

FRAIS DE SÉJOUR (en supplément du loyer)

Chauffage, électricité, eau : inclus dans le loyer
Gestion des déchets ménagers : 20€/nuît
Nettoyage : 320€
Animal : 50 €/animal/ séjour
Draps : 18€/lit (option)
Air conditionné : 65€/jour
Garantie locative : 1500€/séjour en liquide à l'arrivée ou par virement 1 semaine avant l'arrivée (pas de chèque)

INFO GÉNÉRALES

Nos gîtes sont interdits aux groupes qui souhaitent faire la fête
Arrivée à partir de 16 h jusque 19h
Départ avant 10 h le vendredi (piscine pour 9h) ou avant 19h le dimanche

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Assurance : le locataire est tenu de couvrir sa responsabilité locative, notamment en matière de risque – incendie, tant pour les risques locatifs (le bâtiment), que pour le contenu (meubles, etc.) mis à sa disposition.
Le bailleur a souscrit à une clause d'abandon de recours de sa compagnie contre le locataire. Les possessions du locataire ne sont toutefois pas couvertes. Le locataire occupe les lieux en bon père de famille. Il engage sa responsabilité pour le bien loué, l'équipement et le terrain mis à sa disposition. Il rembourse au bailleur tous les frais occasionnés par son fait et s'engage à signaler les dégâts éventuels. Par la prise en location de l'hébergement, le locataire est légalement tenu de le restituer dans l'état dans lequel il l'a reçu, y compris en cas d'incendie.

Etat des lieux : le locataire doit restituer le bien dans l'état où il l'a reçu. Tout dégâts ou anomalie doit être signalée par mail au propriétaire, au plus tard à 22h00, le jour de l'arrivée. Sauf avis contraire, tout est considéré en bon état.

Capacité maximum : le locataire use du bien loué conformément à sa destination et en bon père de famille. Il est tenu de respecter la capacité maximum prévue. Toute infraction à cette clause peut entraîner la résiliation immédiate du présent contrat, aux torts du locataire, le montant de la location restant définitivement acquis au bailleur.

Respect du voisinage et de l'environnement : le locataire s'engage à adopter un comportement respectueux des habitants / voisins et de l'environnement en général : faune, flore, équipements divers.

Caution : la caution est remboursée endéans les 2 semaines après votre séjour, déduction faite des charges & dégâts éventuels
Remboursement de 150€ par séjour en cas **d'indisponibilité de la piscine.**

Je marque mon accord quant aux conditions d'annulation à savoir :

- que la moitié du montant de la location sera retenu en cas de désistement
- que la totalité de la location sera due si le désistement intervient moins de 30 jours avant la date de séjour
- que tout paiement reçu sera intégralement remboursé en cas de fermeture obligatoire des gîtes par le gouvernement

Date :
Pour accord, le locataire

Date :
Pour accord, le propriétaire